

**PRÉSIDENCE DU CONSEIL
RÉPUBLIQUE DU CONGO
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT**

Unité - Travail - Progrès

Décret n° 95 - 217 du 20 Novembre 1995
portant nomination de ^{Ci-à} Madame (Jeanne) LOUMETO
en qualité de Directrice de l'Action Régionale au
Ministère chargé de l'Intégration de la Femme
au Développement.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 92-011 du 20 Février 1992 portant rectificatif au décret n° 82-595 du 18 Juin 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-32 du 02 Février 1995 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Madame (Jeanne Françoise) LOUMETO POMBO, Professeur certifié de 7° échelon, est nommée Directeur de l'Action Régionale au Ministère chargé de l'intégration de la Femme au Développement.

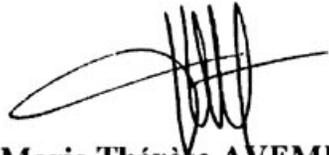


ARTICLE 2 : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions et de sujet prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 20 Novembre 1995

Par le Premier Ministre,
 Chef du Gouvernement,
 Le Ministre chargé de l'intégration de
 la femme au développement,



Marie Thérèse AVEMEKA.

Le Ministre de l'Economie et des
 Finances, chargé de la Prospective
 et du Plan,



Ngula MOUNGOUNGA-NKOMBO.



Général J.J. YHOMBY-OPANGO.

P. le Ministre du Travail, de la Fonction
 Publique et de la Sécurité Sociale,



Professeur Anaclet TSOMAMBET.

